



**BADMINTON**  
**BOURGOGNE —**  
**FRANCHE COMTE**

# **Assemblée Générale Ordinaire**



Vendredi 4 juillet 2025



Dijon



**PRÉSENTS :**

**Comité départemental 21 :** DEVESA José, FACON Lucile, HEYRMAN Barthélémy, HLASNY Christophe, JANDOT Catherine, VADOT Sébastien.

**Comité départemental 25 :** BOUHELIER Stéphane, CHATELAIN Patrick, CHARLES Olivier, CESARI Mickael, SANTIAGO Miguel, THETIS Linda, VAGINET Dimitri, WALKIEWICZ Denis.

**Comité départemental 39 :** BELLEVILLE Bastien, DIMANCHE Laurent.

**Comité départemental 58 :** MADDALON Vivian.

**Comité départemental 70/90 :** BLONDEAU Maxime, LAMBERT Magalie, POUPON Baptiste, SORLET Kevin.

**Comité départemental 71 :** JUREDIEU Thomas, MAGNIEN Jean-Philippe, PESSIN Arnaud, ROUSSON Patrice.

**Comité départemental 89 :** CLEMENT Mathieu, LEBEAUX Jérémy.

**Candidats :** BILLIARD Frédéric, BORIA Vincent, BRIET Aymeric, BULTHÉ Marc, CAPELLE Jérémy, CUENOT Sophie, DAVAL Nicolas, FAURE Emilie, GRENOUILLET Lionel, MATHOT Hervé, MILLE Gérard, MONVOISIN Gaëtan, MOUILLON Sandrine, NOUVELOT Olivier, RAILLARD Emmanuel.

**Salariés :** EUVRARD Emilie, FURIC Ronan, LAURENT Maxime, TETARD Guillaume.

**EXCUSÉS :**

**Comité départemental 21 :** PERERA Philippe, PRADEL Gilles, TOLBIAC Jean-Philippe.

**Comité départemental 39 :** DEMOUGEOT Carole-Anne, PLATHEY Carole.

**Comité départemental 58 :** COLMARD Antoine, DAERON John, LEPRESLE Cécilia, VIALLEFONT Laurent.

**Comité départemental 70/90 :** LAFARGES Romain.

**Comité départemental 71 :** BARRIENTOS Christophe, CHENEVOY Justine, COELHO David, GAUTHIER Laurence, GUILLOT Nicolas.

Ouverture de la séance – 20h00



## **1. INTRODUCTION**

Le Président, Lionel GRENOUILLET, ouvre le 3ème Conseil d'Administration. Il remercie les participants pour leur présence.

## **2. QUORUM**

**Présents** : 21 représentants départementaux (46 voix sur 101) ☒ *Quorum atteint*

## **3. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU 5 JUILLET 2024 ET DU 21 MARS 2025**

☒ 46 voix pour

☐ 0 abstention

☐ 0 contre

L'assemblée demande à ce que les comptes rendus d'Assemblées Générales soient plus détaillés, notamment pour les personnes absentes. La Ligue prend en compte cette remarque et fera le nécessaire pour les comptes rendus à venir.

## **4. LE RAPPORT MORAL**

**Lionel Grenouillet, Président :**

« C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve aujourd'hui à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle. Ce moment est toujours un temps fort de notre vie associative : il nous permet de prendre un peu de recul, de mesurer ensemble le chemin parcouru, mais aussi de nous projeter vers l'avenir.

L'année 2024, vous l'avez sans doute vécue comme moi : intense, parfois mouvementée, mais aussi porteuse de belles perspectives. Une année de transition, certes, mais surtout une année de réflexions constructives, d'actions concrètes et de réajustements nécessaires.

Sur le terrain, les projets n'ont pas manqué : développement, compétitions, interclubs, formations... Toutes ces actions ont pu être menées grâce à l'engagement de nos commissions, de nos clubs, de nos bénévoles et bien sûr, de notre équipe salariée. À toutes et à tous, je tiens à dire un grand merci.



Mais cette année a également été marquée par des changements internes importants.

Nous avons vu notre équipe évoluer :

- Guillaume nous a rejoints en début d'année pour renforcer le secteur compétitions. Son arrivée a été un vrai atout ;
- En parallèle, Éva, notre assistante de gestion basée à Besançon, a quitté la ligue en fin d'année. Ce départ nous a amenés à faire un choix, celui de recruter une nouvelle assistante – Emilie - cette fois à Dijon, au plus près du nouveau siège social. Ce changement vise à améliorer notre efficacité et la fluidité de notre fonctionnement administratif.

Maxime, agent de développement, poursuit son engagement sur le terrain au plus près des acteurs locaux. Sa présence régulière auprès des clubs et des structures permet de maintenir un lien direct et de confiance. Ce rôle de proximité est essentiel pour accompagner les projets, identifier les besoins et favoriser le développement du badminton sur l'ensemble du territoire. Son action contribue à faire vivre les orientations de la ligue tout en soutenant concrètement les dynamiques locales.

Sous l'impulsion de Ronan, notre directeur, l'équipe se structure, les rôles se précisent, et un équilibre se met en place. Il assure la coordination des missions, renforce la cohérence entre les actions menées, et veille à une organisation fluide entre salariés, élus et partenaires. C'est un vrai travail de fond, exigeant, mais nécessaire.

Ces évolutions internes s'inscrivent pleinement dans les orientations nationales portées par la Fédération Française de Badminton, et en lien étroit avec les comités départementaux de Bourgogne-Franche-Comté de badminton, partenaires indispensables de nos actions de

terrain. Ensemble, nous avons un projet commun : développer, structurer et faire rayonner la pratique du badminton sur l'ensemble de notre territoire régional.

Nous avons également posé les premières pierres de plusieurs chantiers importants qui vont rythmer l'année 2025.

Je pense notamment à :

- la répartition des missions ;
- à l'amélioration de nos outils de travail ;
- la coordination renforcée entre les salariés et les élus ;
- la volonté affirmée de mieux anticiper les échéances.

Ce rapport moral ne prétend pas dresser un tableau parfait. Mais il se veut honnête. Il témoigne de ce que nous avons construit ensemble, et surtout de ce qu'il nous reste à accomplir.



Oui, 2024 fut une année de transition. Mais surtout, elle fut le point de départ de dynamiques nouvelles, sur lesquelles nous allons pouvoir nous appuyer.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous ceux qui contribuent à faire vivre notre ligue : les bénévoles, les salariés, les membres des commissions, les dirigeants de clubs et comités, nos partenaires... Votre engagement est précieux, et je mesure la chance que nous avons de pouvoir compter sur vous.

Merci à toutes et à tous pour votre attention et merci pour votre confiance. »

## **5. PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE**

BILLIARD Frédéric : Président du CD71 et Vice Président à la Ligue

BORIA Vincent : Trésorier de la Ligue BFC Badminton

BOUHELIER Stéphane : Membre des commissions Jeunes et formation, Vice Président du CD25, Président du club Valdahon

BRIET Aymeric : Membre de la CLOT

BULTHÉ Marc : Responsable de la commission Interclub

CUENOT Sophie : Responsable Commission Ligue des Officiels Techniques.

FAURE Emilie : Vice Présidente de la Ligue, Responsable de la commission Jeunes/accès Haut niveau

GRENOUILLET Lionel : Président Ligue

MATHOT Hervé : Commission communication

MILLE Gérard : Fait partie des commissions Compétitions et Jeunes/accès Haut niveau. Il fait partie du club Badminton Val de Morteau (25)

MOUILLON Sandrine : Secrétaire Ligue, secrétaire générale à la Fédération

NOUVELOT Olivier : Membre du CD25



RAILLARD Emmanuel: Responsable de la commission Sport et Entreprise, membre du comité 70/90

THETIS Linda: Responsable de la commission para badminton, élue au Conseil d'administration du CD25, Présidente du club de Pontarlier badminton

Cyrille GOMBROWICZ: Directeur technique à la Fédération Française de Badminton, travaille au sein de la Fédération depuis 1995. Ancien responsable des relations avec le territoire, il souligne être heureux d'être présent ce soir. Pour lui, il est essentiel de maintenir un lien fort avec le terrain : ces rencontres lui permettent de mesurer, aux côtés des acteurs locaux, l'évolution et les progrès du badminton au fil des décennies.

## **6. PRESENTATION DES COMPTES 2024**

Présentation par Christophe MOUILLON

Expert Comptable - HORIZON GESTION

Christophe présente l'assemblée une synthèse des comptes 2024.

|                           | Année 2024       |                                                                                                                                                                     | Année 2024       |
|---------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>PRODUITS</b>           |                  | <b>CHARGES</b>                                                                                                                                                      |                  |
| PRESTATIONS DE SERVICES   | 16 053 €         | ACHAT PRESTATIONS SUR VENTES                                                                                                                                        | 111 952 € (a)    |
| COMPETITIONS              | 31 088 € (a)     | ACHATS D'EQUIPEMENTS ET TRAVAUX                                                                                                                                     | 25 293 €         |
| STAGES                    | 90 579 € (a)     | CHARGES EXTERNES - FRAIS GENERAUX<br>(Carburant, fournitures de bureau et diverses, Locations-<br>Assurances-Entretiens, Honoraires, Téléphonie, frais bancaire...) | 45 115 €         |
| FORMATIONS                | 28 933 € (a)     | FRAIS DE DEPLACEMENTS ET MISSIONS                                                                                                                                   | 27 645 € (a)     |
| SUBVENTIONS               | 95 953 €         | RECOMPENSES                                                                                                                                                         | 5 007 €          |
| COTISATIONS               | 472 386 €        | INDEMNITES / COTISATIONS                                                                                                                                            | 16 082 € (a)     |
| AUTRES PRODUITS DIVERS    | 7 007 €          | RESSOURCES HUMAINES (Salaires et Charges Salariales)                                                                                                                | 141 731 €        |
| VENTE de Matériel Sportif | 355 €            | SUBVENTION OCTROYEES                                                                                                                                                | 30 083 €         |
|                           |                  | TIMBRES REDISTRIBUES                                                                                                                                                | 281 129 €        |
|                           |                  | AUTRES CHARGES DIVERSES                                                                                                                                             | 12 271 €         |
|                           |                  | CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS                                                                                                                                    |                  |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>     | <b>742 353 €</b> | <b>TOTAL CHARGES</b>                                                                                                                                                | <b>696 309 €</b> |
|                           |                  |                                                                                                                                                                     |                  |
| <b>RESULTAT (PERTE)</b>   |                  | <b>RESULTAT (EXCEDENT)</b>                                                                                                                                          | <b>46 044 €</b>  |

**(a) achats liés aux achats de tout ce qui concerne les compétitions et formations**



### **6.1 Produits (742 353 €)**

Les cotisations représentent de loin la principale ressource (472 386 €, soit 64 % des recettes).

Les subventions (95 953 € – 13 %) et les stages (90 579 € – 12 %) constituent les autres apports majeurs.

Les compétitions et formations apportent respectivement 31 088 € et 28 933 €, des revenus complémentaires mais moins structurants.

Les autres produits divers et la vente de matériel restent marginaux (<1 %).

→ La structure de financement repose donc très fortement sur les cotisations, ce qui rend la Ligue dépendante de la stabilité et de l'évolution du nombre de licenciés.

### **6.2 Charges (696 309 €)**

Le poste le plus lourd est celui des timbres redistribués (281 129 €, soit 40 % des charges). Les ressources humaines pèsent également fortement (141 731 €, soit 20 %). Les achats de prestations sur ventes (111 952 € – 16 %) viennent compléter les dépenses significatives.

Les charges externes et frais généraux (45 115 € – 6 %) et les déplacements/missions (27 645 € – 4 %) sont non négligeables.

Les autres postes (indemnités, subventions octroyées, autres charges diverses) restent plus modestes individuellement.

→ La dépense est concentrée sur trois grands postes : timbres, masse salariale, achats. Cela traduit une activité organisée et soutenue, mais peu flexible sur la réallocation des ressources.

### **6.3 Résultat**

L'exercice se solde par un excédent de 46 044 €, soit environ 6 % des produits.

Cet excédent montre une bonne maîtrise des charges, tout en permettant d'envisager une marge de manœuvre pour 2025.

### **6.4 Points de vigilance**

Dépendance aux cotisations : la stabilité financière est très liée au maintien du nombre de licenciés.

Subventions : bien qu'importantes (95 953 €, soit 13 % des produits), elles constituent une ressource variable et non garantie d'une année sur l'autre. Une diminution pourrait fragiliser l'équilibre budgétaire.

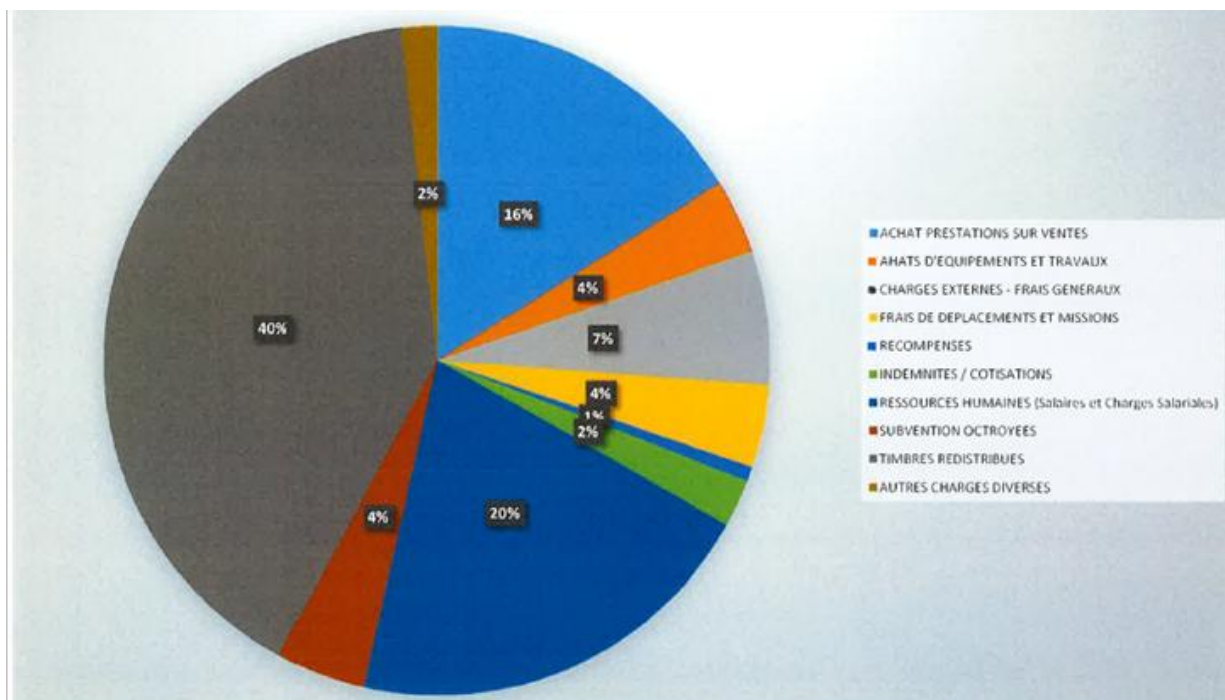


Charges fixes élevées : timbres et ressources humaines sont incompressibles. Toute baisse de recettes aurait un impact direct.

Diversification : les produits hors cotisations restent faibles.

**Les comptes détaillés sont disponibles à la demande.**

## 6.5 Charges 2024



La structure des dépenses confirme l'analyse du tableau financier :

Trois postes absorbent 76 % des charges : timbres redistribués, masse salariale et achats.

Les autres postes restent marginaux (<10 % chacun).

Cette répartition traduit un budget rigide avec peu de marges de manœuvre.

Point de vigilance – Subventions et trésorerie

La comptabilité est arrêtée au 31 décembre car elle suit l'année civile, en cohérence avec la Fédération.

Les dossiers de subventions exigent aussi des données financières sur cette base.



Conséquence : les subventions (95 953 € en 2024, soit 13 % des produits) représentent une part significative, mais elles peuvent fluctuer fortement d'une année sur l'autre.

La trésorerie doit donc rester suffisamment solide pour absorber d'éventuels décalages de versements ou baisses de financement.

La Ligue présente une trésorerie nette positive de 142 930 € en fin d'année 2024, ce qui traduit une situation globalement saine.

Les disponibilités sont solides (210 k€), mais une partie est compensée par un niveau de dettes significatif (364 k€).

Les créances à recevoir (296 k€) renforcent la capacité financière à court terme.

La trésorerie reste sous contrôle, mais il faudra anticiper le financement du futur véhicule, afin d'éviter une tension financière ponctuelle.

### **PROJECTION DE LA TRESORERIE AU 31/12/2024**

|                                                         |                      |
|---------------------------------------------------------|----------------------|
| Titres participations                                   | 40 149 €             |
| Crédit Mutuel compte courant                            | 134 251 €            |
| Crédit Mutuel compte Livret A                           | 36 228 €             |
| <b>TOTAL DISPONIBILITE</b>                              | <b>210 628 €</b>     |
| <br>( + ) CREANCES A RECEVOIR et AMORTISSEMENTS A VENIR | <br>296 134 €        |
| <br>( - ) DETTES A PAYER                                | <br>363 833 €        |
| <br><b>TRESORERIE REELLE AU 31/12/2024</b>              | <br><b>142 930 €</b> |
| <br><b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                       | <br><b>142 930 €</b> |

**Attention Manque Financement Véhicule à venir (Neutre)**



## 7. BUDGET PRÉVISIONNEL

|                           | Année 2025       |                                                                                                                                                                 | Année 2025       |
|---------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>PRODUITS</b>           |                  | <b>CHARGES</b>                                                                                                                                                  |                  |
| -                         |                  | -                                                                                                                                                               |                  |
| PRESTATIONS DE SERVICES   | 16 053 €         | ACHAT PRESTATIONS SUR VENTES                                                                                                                                    | 96 472 €         |
| COMPETITIONS              | 31 088 €(a)      | ACHATS D'EQUIPEMENTS ET TRAVAUX                                                                                                                                 | 25 293 €         |
| STAGES                    | 90 579 €(a)      | CHARGES EXTERNES - FRAIS GENERAUX<br>(Carburant, fournitures de bureau et diverses, Locations-Assurances-Entretiens, Honoraires, Téléphonie, frais bancaire...) | 45 115 €         |
| FORMATIONS                | 28 933 €(a)      |                                                                                                                                                                 |                  |
| SUBVENTIONS               | 98 668 €         | FRAIS DE DEPLACEMENTS ET MISSIONS                                                                                                                               | 27 645 €         |
| COTISATIONS               | 472 386 €        | RECOMPENSES                                                                                                                                                     | 8 007 €          |
| AUTRES PRODUITS DIVERS    | 7 007 €          | INDEMNITES / COTISATIONS                                                                                                                                        | 16 082 €         |
| VENTE de Matériel Sportif | 355 €            | RESSOURCES HUMAINES (Salaires et Charges Salariales)                                                                                                            | 156 290 €        |
|                           |                  | SUBVENTION OCTROYEES                                                                                                                                            | 30 083 €         |
|                           |                  | TIMBRES REDISTRIBUES                                                                                                                                            | 281 129 €        |
|                           |                  | AUTRES CHARGES DIVERSES                                                                                                                                         | 21 771 €         |
|                           |                  | CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS                                                                                                                                |                  |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>     | <b>745 069 €</b> | <b>TOTAL CHARGES</b>                                                                                                                                            | <b>707 887 €</b> |
|                           |                  |                                                                                                                                                                 |                  |
| <b>RESULTAT (PERTE)</b>   |                  | <b>RESULTAT (EXCEDENT)</b>                                                                                                                                      | <b>37 182 €</b>  |

### 7.1. Points forts du budget

Forte assise financière grâce aux cotisations.

Budget globalement équilibré et excédentaire.

Diversification des ressources (même si marginale).

Maîtrise des charges externes et des missions, qui restent contenus.

### 7.2. Points de vigilance

Poids des timbres redistribués (40 % des charges) : poste lourd, difficilement compressible.

Excédent relativement faible (5 %) : la marge de sécurité est limitée en cas d'imprévu (hausse de charges, baisse de recettes).

Dépendance élevée aux cotisations (63 % des recettes) : une baisse du nombre d'adhérents

Subventions : dépendance vis-à-vis des financeurs publics, qui peuvent ajuster leur soutien.



## **8. RAPPORTS DES SECTEURS ET COMMISSIONS**

### **8.1 Interclubs**

#### **8.1.1 Organisation générale**

- Nombre d'équipes : 36
- Répartition :
  - 6 poules (1 Pré-nationale, 2 R1, 3 R2)
  - 6 équipes par poule

#### **8.1.2 Résultats sportifs**

Podium de Pré-nationale (PN) :

1. Volant Bisontin 2 🏆 (champion et promu en N3)
2. BC Dijon 3
3. Badminton Mâconnais 1 (promu en N3 également)

→ Deux clubs accèdent à la Nationale 3 : Volant Bisontin 2 et Badminton Mâconnais 1.

#### **8.1.3 Particularités de la saison 2024/2025**

- Première montée d'un club de la Nièvre (58) en PN : Guérigny.
- Absence d'alignement entre les journées ICR et ICN (vacances scolaires impactantes).
- Calendrier ajusté :
  - Fin de saison plus tôt (fin mars).
  - Barrages organisés plus tard (fin juin) pour une meilleure organisation.

#### **8.1.4 Bilan de la saison**

Points positifs :

- Troisième saison consécutive avec 2 montées en Nationale 3.
- Pas de journées d'ICR en plein milieu des vacances scolaires.
- Tous les champions départementaux ont participé aux barrages d'accession en R2.
- Augmentation du nombre de formations d'OT par rapport aux saisons précédentes.
- Organisation des barrages sans difficulté.



Points négatifs :

- Encore beaucoup de non-réinscriptions ou refus de repêchage en 2024 :

- Bourbon-Lancy
- Dole
- Arc/Tille
- Morteau
- Beaune
- etc.

### **8.1.5 Évolutions prévues**

Pour la saison 2025/2026 :

- Avancement de certaines journées pour éviter les vacances scolaires :

- J7 et J8 regroupées sur la date de J7 des ICN.
- J9 et J10 regroupées sur la date de J9 des ICN.

Pour la saison 2026/2027 :

- Obligation pour les équipes de Pré-nationale d'avoir 2 arbitres officiels à domicile lors des rencontres.

## **8.2. Secteur Vie Sportive**

Le secteur Vie sportive a présenté un bilan riche et diversifié de la saison 2024-2025, illustrant le dynamisme de la pratique compétitive sur l'ensemble du territoire régional.

### **8.2.1. Compétitions régionales**

Durant l'exercice écoulé, la Ligue a organisé et coordonné un grand nombre de compétitions à l'échelle régionale :

- Circuit Régional Élite Jeunes (CREJ) : 4 étapes, permettant aux meilleurs jeunes de se confronter régulièrement.
- Circuit Régional Jeunes (CRJ) : 4 étapes également, venant compléter le CREJ pour offrir un total de 6 étapes jeunes sur la saison.
- Circuit Régional Vétérans (CRV) : 4 étapes, confirmant l'engagement croissant des vétérans.
- Championnats régionaux : organisation d'un championnat jeunes, d'un championnat adultes et d'un championnat vétérans.
- Inter-comités : une édition organisée, favorisant la confrontation entre sélections départementales et renforçant l'esprit collectif.



Ce programme dense témoigne de la vitalité sportive de la région et de la diversité des publics concernés.

### **8.2.2 Formats de compétitions**

Des ajustements de formats ont été mis en place afin de répondre aux besoins des clubs et des joueurs :

- CRJ : organisation désormais concentrée sur une seule journée (le samedi) dans les deux zones, pour limiter les contraintes logistiques et améliorer la participation.
- Poussins : ouverture d'un tableau intergenre dans les compétitions CREJ et CRJ, favorisant l'inclusion et l'accès à la compétition pour les plus jeunes.
- BOFC Seniors : le championnat senior a été étendu sur 3 jours, avec un tableau distinct par jour, permettant une meilleure répartition des matchs et une valorisation accrue des différentes disciplines.
- Vétérans : une réflexion est en cours sur l'évolution du format du championnat BOFC Vétérans, dans l'objectif de l'adapter aux attentes croissantes de cette catégorie de joueurs.

Ces évolutions témoignent d'une volonté d'adapter en permanence l'offre compétitive afin d'améliorer l'attractivité et la satisfaction des pratiquants.

### **8.3 Compétitions sur le territoire départemental**

Les comités départementaux ont également contribué à la richesse du calendrier en multipliant les compétitions locales.

Quelques exemples notables :

- Comité 21 (Côte-d'Or) : 7 divisions d'ICD, 6 circuits départementaux jeunes (CDJ), 5 regroupements départementaux jeunes (RDJ), 3 championnats et 17 tournois club.
- Comité 25 (Doubs) : 6 ICD, 5 CDJ, 6 RDJ, 6 TDD, 3 championnats et 12 tournois club.
- Comité 39 (Jura) : 2 ICD, 5 CDJ, 2 championnats, 7 tournois club.
- Comité 58 (Nièvre) : 3 ICD, 2 championnats, 5 tournois club.
- Comité 70-90 (Haute-Saône / Territoire de Belfort) : 5 ICD, 5 CDJ, 2 championnats, 9 tournois club.
- Comité 71 (Saône-et-Loire) : 2 ICD, 5 CDJ, 2 championnats, 10 tournois club.
- Comité 89 (Yonne) : 4 ICD, 5 CDJ, 2 championnats, 10 tournois club.

Au total, la saison a comptabilisé environ 70 tournois privés, 64 étapes départementales et 18 étapes régionales, constituant un calendrier dense et varié.



#### **8.4 Sport et entreprises**

Un axe nouveau a été présenté pour la saison à venir : le développement du sport en entreprise.

- Projet de création de 3 événements sur la saison 2025-2026 dans 3 bassins identifiés
- Développement du « sport bien-être »
- Parallèle avec la création de partenariat Ligue + Club

#### **8.5 Formations – Dirigeants**

##### **Pour qui ?**

- Les dirigeants ou futurs dirigeants
- Les comités directeurs
- Les bénévoles souhaitant intégrer un comité directeur ou s'investir davantage

##### **Pour quelle situation ?**

- Instance en difficulté
- Approfondissement des connaissances
- Optimisation de l'organisation et gain de temps
- Bilan de l'instance (points forts / points faibles)
- Ambition de développement à moyen et long terme

##### **Où ?**

- Un séminaire par comité

##### **Autres formations envisagées**

- Formation Trésorier
- Formation « Mener mon Assemblée Générale »



#### Bilan de l'intérêt et de l'engagement

- Nombre de comités intéressés : 3
- Nombre de clubs intéressés : 32
- Nombre de comités en cours de formation : 1
- Nombre de clubs en cours de formation : 13

|          | CD 21 | CD 25 | CD 39 | CD 58 | CD 70-90 | CD 71 | CD 89 |
|----------|-------|-------|-------|-------|----------|-------|-------|
| Nb clubs | 1     | 1     | 2     | 1     | 2        | 5     | 1     |

### **8.6 Commission CLOT**

#### **Rapport d'activité 2024–2025**

##### **8.6.1 Formations GEO 1**

###### **Format :**

- 2 soirées en visioconférence
- 1 journée en présentiel

###### **Sessions organisées :**

- **Besançon – octobre 2024** : 14 candidats
- **Autun – novembre 2024** : 5 candidats
- **Dijon – décembre 2024** : 12 candidats

##### **8.6.2 Formations GEO 2**

###### **Format :**

- 1 journée en présentiel

###### **Sessions organisées :**

- **Besançon – février 2025** : 7 candidats
- **Dijon – mars 2025** : 7 candidats



### 8.6.3 Formations JALA

**Format :**

- 1 journée en présentiel

**Session organisée :**

- **Besançon – avril 2025** : 8 candidats

### 8.6.4 Formations JALC

**Format :**

- 2 soirées en visioconférence

**Session organisée :**

- **Mars 2025** : 7 candidats, issus de 4 ligues
- Intervention de **2 formateurs du Grand Est**

### 8.6.5 Formations ALA

**Format :**

- En présentiel

**Sessions organisées :**

- **Lure – février 2025** : 16 candidats
- **Héricourt – juin 2025** : validation de l'examen pour 7 candidats
- 

### 8.6.6 Certifications

- **3 JALA certifiés** sur la saison 2024–2025



#### **8.6.7 Projets 2025–2026**

La commission CLOT définit les objectifs suivants pour la saison 2025–2026 :

- Valider l'ensemble des candidats engagés au cours de la saison.
- Mettre en place une ou deux formations JDL ainsi qu'une formation ALC.
- Assurer une répartition équitable des formations sur l'ensemble du territoire régional.
- Disposer de six formateurs d'Officiels Techniques (OT) actifs.
- Tenir à jour les activités de l'ensemble des GEO et des OT au plus tard d'ici décembre 2025.

#### **8.7 Secteur Territoires**

Relations avec les comités

Conseil des présidents de comités

Dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des comités départementaux, plusieurs temps d'échanges ont été organisés au cours de la saison.

Temps en présentiel

Deux réunions en présentiel ont été organisées :

- Milieu de saison : 19 janvier à Longvic
- Fin de saison : 5 juillet à Dijon

Temps en visioconférence

Deux réunions en visioconférence ont également été proposées sur la saison :

- 23 septembre
- 15 mai

Ces temps d'échanges ont permis de renforcer la coordination entre la ligue et les comités, de partager les informations essentielles et d'accompagner les projets territoriaux.



## **8.8 Para-Badminton**

Plus de 14,5 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus, soit 28 % de la population, déclarent une limitation fonctionnelle. Parmi elles, 5,4 millions de personnes (10 %) sont fortement restreintes dans leurs activités quotidiennes.

La Fédération Française de Badminton (FFBaD) compte environ 240 000 licenciés. Parmi ces licenciés, une part est représentée en para-badminton : à ce jour, environ 80 joueurs sont classifiés au niveau international.

### **8.8.1 Palmarès – Jeux Paralympiques 2024 – Paris**

#### **Médailles d'Or**

- **Lucas Mazur** (SL4, simple hommes) : conserve son titre paralympique acquis lors des Jeux de Tokyo 2020
- **Charles Noakes** (SH6, simple hommes) : champion paralympique dans sa catégorie

#### **Médaille de Bronze**

- **Double mixte SL3–SU5** : *Lucas Mazur / Faustine Noël* remportent la médaille de bronze

### **8.8.2 Para-Badminton : Objectif global**

Favoriser l'accessibilité à la pratique du badminton pour les **personnes en situation de handicap (PSH)**.

#### **Objectifs opérationnels**

- **Structurer un réseau régional** afin de développer et pérenniser l'offre **Handibad**.
- **Sensibiliser les acteurs du territoire** (clubs, comités, bénévoles, partenaires) aux enjeux de l'inclusion.
- **Accompagner les clubs pilotes** pour initier et soutenir une dynamique locale d'accueil des personnes en situation de handicap.



### 8.8.3 Plan d'actions

Dans le cadre du développement du para-badminton, les actions suivantes sont prévues :

- **Identifier et accompagner des clubs pilotes** afin de structurer une offre de pratique adaptée sur le territoire.
- **Organiser trois événements de sensibilisation et de découverte Handibad**, à destination des clubs, des licenciés et du grand public.
- **Proposer un plan de formation** à destination des **bénévoles et éducateurs**, afin de renforcer les compétences nécessaires à l'accueil des personnes en situation de handicap.

### 8.9 Équipements / Territoires

À la fin de la saison **2024–2025**, le territoire compte **85 clubs affiliés**.

#### **Dynamique de développement**

- **Plus de 1 000 nouveaux licenciés** enregistrés sur la saison
- **Depuis 2020** : 11 clubs créés ou affiliés
- **14 projets de création ou d'affiliation** actuellement identifiés et suivis

#### **Suivi des équipements sportifs**

Une **veille renforcée** est assurée sur les **évolutions et rénovations des équipements sportifs**, via l'outil **Explore (FFBaD)**.

Cette veille permet notamment :

- l'identification des **équipements à classer via Poona**,
- le suivi des **équipements en cours d'évolution**,
- le maintien du lien avec les **clubs non affiliés en contact**,
- l'actualisation de la cartographie des **clubs affiliés à la FFBaD** sur le territoire.



## **9. Labels Régionaux**

### **Récapitulatif de la campagne 2024**

La campagne de labellisation 2024 présente un bilan très positif, avec les résultats suivants :

- **33 clubs labellisés**
- **127 labels attribués**
- **3 287 crédits obtenus par les clubs**, soit une **augmentation de 50 %** par rapport à la campagne 2023
- **Continuité des labels validés et obtention de grades supérieurs** pour plusieurs clubs engagés dans la démarche

### **Campagne 2025**

Pour la campagne 2025, les points suivants sont rappelés et présentés :

- **Rappel du système de demande de labellisation** via le site internet
- **Évolution des critères** concernant les labels **Com'Bad** et **Santé Bien-être**

## **10. CLOTURE**

Fin de de l'assemblée à 23h00

Lionel GRENOUILLET  
**Président Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Badminton**

Emilie EUVRARD  
**Assistante de gestion Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Badminton**